

Les Origines

de Vézelois

Situation.

Vézelois est situé à environ 7 km. au S.-E. de Belfort, à l'intersection de la route longitudinale: Meroux-Chèvremont et du Chemin de grande communication N° 13 d'Auxelles-Haut à Réchésy.

Ses limites sont: à l'Ouest et au Nord: le bois de la Brosse; les Perches et le Pré de la guerre — au Nord-Est Chèvremont, à l'Est les Grands bois — au Sud Meroux. Sa configuration actuelle s'explique, nous le verrons, par l'attraction de la route départementale, car il s'allonge sur plus de 2 km. des deux côtés de cette dernière.

Sur les $\frac{3}{4}$ de sa longueur, le village est bordé au S. par le ruisseau de la Praille qui le franchit à l'E. en le divisant en 2 branches: le Faubourg et la partie située sur le chemin de Novillars.

Longitude: 4° 34' 51" — Latitude: 47° 36' 30". Altitude: 365 m. (église).

En examinant la carte du Territoire, nous remarquons que Vézelois fait partie d'une série de villages alignés en arc de cercle à l'est et au sud de Belfort. Roppe Denney, Phaffans, Bessoncourt, Chèvremont, Vézelois, Meroux, Moval, Sévenans. Ces villages occupent une bande de terrain découvert, plaine légèrement ondulée variant de 350 à 390 m. d'altitude. Pays couvert de cultures, avec prairie dans les bas-fonds, contrastant avec 2 zones boisées qui l'encadrent à l'Ouest, au Nord-Est et au Sud-Est: Bosmont, bois de la Miotte et Bramont, bois entre Bourogne et Moval, Fougerais, Thiamont, Grands bois, Bois de Bessoncourt et Bethonvillers, Forêt de l'Arsot et Forêt de Roppe. Le défrichement de cette bande, commencé probablement déjà à l'époque celtique, s'est poursuivi sous la domination romaine, après l'établissement de la voie secondaire: Mandeure-Strasbourg qui la traverse. Cette voie signalée:

Par Ingold (Topographie des Gaules au 5^e siècle), Rev. d'Als. 1861, pages 100-101.

Schoepflin — dans *Alsatia Illustrata* (Tome II, page 58).

Werner — Structure des voies romaines dans le Haut-Rhin. (Bull. Soc. Emul.).

De Golbéry: Antiquités du Haut-Rhin. Mulhouse 1828, page 78).

Abbé Bouchey: Recherches historiques sur Mandeure, T. I.

Dans le Territoire, elle passe à Vourvenan, Trétudans, Sevenans, se dirige sur Meroux, puis sur Vézelois, Chèvremont, Lacollonge, après avoir traversé la Forêt de Bessoncourt. De La-Collonge, elle arrive à Lagrange et Angeot puis en Alsace.

A Vézelois, les fouilles que j'ai faites au lieu-dit «La Rouge vie» m'ont permis de la reconnaître. Elle est mentionnée sur le cadastre «Ancien chemin de Meroux». Du fort de Vézelois, elle descend en ligne droite sur le village. Après son passage probable sous le clocher de l'église, elle se continue par le petit chemin longeant la cure. Devant le cimetière actuel, elle oblique en direction du Coiron, monte la petite vie de Chèvremont et aboutit sur la route de Vézelois à Chèvremont où elle se perd. Cette voie à son passage sur le ban de Vézelois a une allure rectiligne. C'est la vraie route romaine que Jullian caractérise ainsi: «Elle gagne son objectif en ligne droite ne biaisant que devant les obstacles trop forts que lui oppose la configuration du terrain ou pour rejoindre une agglomération».

Comme nous le voyons Vézelois doit sa situation à son emplacement dans la bande défrichée et au passage de la voie romaine de Mandeure à Strasbourg.

A quoi Vézelois doit-il son nom?

La seconde question que nous devons nous poser pour arriver à découvrir les origines de Vézelois est la suivante: «Pourquoi Vézelois s'appelle-t-il Vézelois?»

Le nom a souvent changé d'orthographe et varié de forme. On le trouve écrit: Véselois, Vezellois, Veseloix, etc..., sous la domination allemande: Wyswald, Wyszwalden...

Pour donner un sens à Vézelois, les étymologistes sont partis soit de la forme française, soit de la forme allemande, suivant qu'ils considéraient l'une ou l'autre comme primitive.

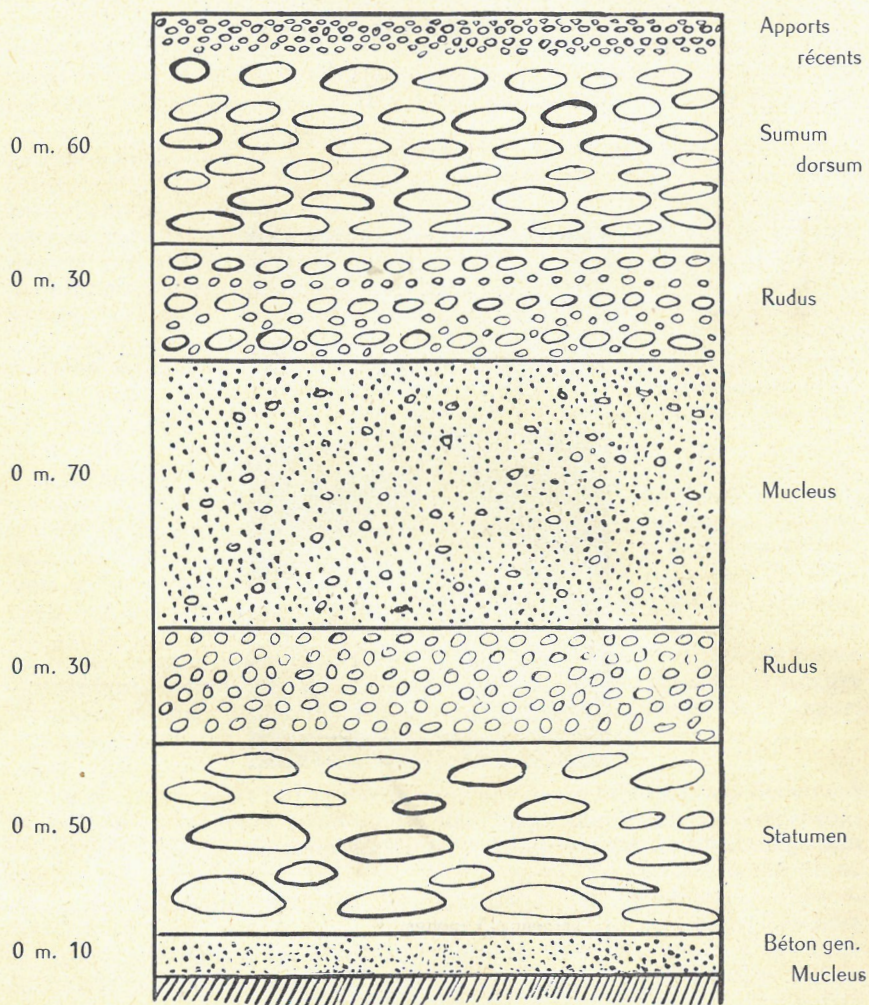
A. Longnon: «Les noms de lieux de la France», donne comme possible Wald, forêt de Viso ou Visonis, nom d'homme d'origine germanique. Ce serait donc la forêt de Viso ou Weise.

Lott Risch — ouvrage en allemand dont le titre se traduit par: Noms de pays d'origine romaine dans la Haute-Alsace — donne comme origine l'allemand Weiss, en alsacien Wiss: blanc. Ce serait donc la forêt blanche. (On ne voit rien qui puisse justifier cette appellation qui ne s'appliquerait guère qu'à une forêt de bouleaux.)

F. Pajot — Bull. Sté Em. N° 23, page 90 — donnerait à la forme allemande le sens de bois du pré ou des prés (Wiese égal prairie), il écarte ensuite cette explication comme trop moderne et inexacte.

COUPE DE LA VOIE ROMAINE MANDEURE - STRASBOURG

à son passage sur le ban de Vézelois
(fouilles au lieudit « La Rouge-Vie » vers le fort - 1942)



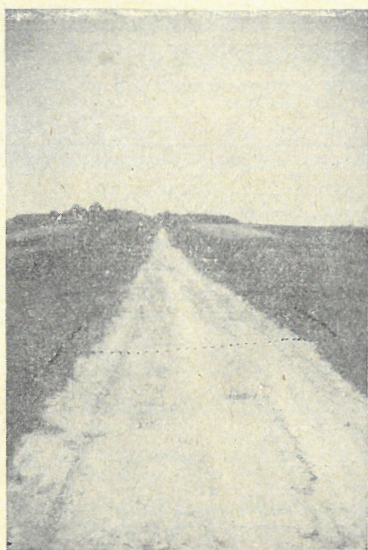
Sous-sol argileux

Hauteur totale : 2 m. 40

LA VOIE ROMAINE

« Petite-Vie » de Chèvremont
au lieu-dit « le Torà »

— 0 —



| | Largeur : 5 mètres.

D'autres auteurs n'ont pas accepté l'étymologie allemande. L'abbé Arnold en 1876, traitait déjà le «nom de Wieswald d'assonance sans valeur étymologique». A. Vautherin (Dictionnaire du patois de Châteinois, p. 508), le traite de «mot contraire à l'usage». Puis F. Pajot rejette aussi cette forme, qui remonte, comme les autres formes allemandes, au temps de la domination autrichienne.

C'est des formes latines et françaises qu'il faudrait donc partir. On l'a essayé. Je ne citerai que les principaux auteurs. L'abbé Arnold — Etudes étymologiques sur les noms des communes du Territoire de Belfort, p. 19 —, rapproche Vézelois de divers autres noms de lieux ayant le même préfixe: Vez, qui dit-il dérive de Vadum: gué. Or Vézelois est situé sur le ruisseau de la 'Praille qui se jette dans un étang du même nom, et ce ruisseau, souvent à sec en été, est pour ainsi dire un gué perpétuel. Mais on ne peut donner le sens de gué à un point quelconque d'un ruisseau que l'on peut franchir sans peine partout! D'ailleurs l'auteur lui-même, à la page suivante rejette l'étymologie Vadum pour le Valdoie en objectant que la «Savoureuse est à peu près guéable partout jusqu'à Belfort. Parmi les localités qu'il cite comme exemple, il indique: Vézélise disant qu'elle vient certainement de Vez — (église), Vadum (ecclesiæ) = gué paroissial ou passage guéable conduisant à l'église. Ce qui n'est pas certain du tout. M. Joachim, notre Président, consulté à ce sujet nous dit: «Que dans notre pays on n'a pas d'exemple de Vadum donnant Vez (ou Vèze puisqu'il faudrait prononcer le Z). Vadum donnerait dans nos patois Veï ou Vaï. D'où viendrait le Z ou l'S?»

D'après M. Joachim, il faut rejeter complètement l'étymologie allemande. Le nom allemand de Wieswald, comme l'a remarqué M. Pajot, n'a été fabriqué qu'au temps de la domination autrichienne, comme tant d'autres noms de nos villages. Quand il apparaît, à la fin du XIV^e s. sous la forme encore indécise de Wissenvahlen, il y avait plus de trois cents ans que tous les documents conservés employaient la forme romane, qui est bien la forme primitive. D'ailleurs, dans la région on a toujours parlé une langue romane dont notre patois est l'héritier, et aucune forme germanique n'explique le nom patois de Vézelois (Vez'râ) d'ailleurs identique au nom français avec la mutation très fréquente de *l* en *r*. Exemple: Boulogne est devenu Bourogne — Belmont: Bermont.

M. Joachim nous fait remarquer qu'une seule fois dans un document en 1185, nous trouvons le nom latin du village «ecclesiâ de Vesiliaco». Or, le mot français Vézelois dérive très régulièrement de Vesiliacum qui semble bien être le nom primitif. Mais nous savons que les noms de ce genre très fréquents en France, terminés par le suffixe gaulois — *acos* — latanisé en *acus*, ont presque toujours pour radical un nom d'homme d'origine romaine, d'ordinaire un gentilice (nom de famille). C'est ce que montre A. Longnon (noms de lieux...) p. 81 — dans notre région pour Romagny venu de Romanicus et qui serait le fundus, c'est-à-dire le domaine d'un certain *Romanus*.

Si nous comparons Vézelois avec Vézelay dans l'Yonne, que l'on trouve désigné sous le nom de Vidiliacus (IX^e s.), Vizeliacum (XII^e s.),

Vézelay (1393), etc... (Quentin — dictionnaire topographique de l'Yonne), M. Auguste Vincent (Toponymie de la France, p. 85), l'explique par *Videliacus fundus*, domaine de *Videlius* ou *Vitellius*.

De même Vézelois serait donc le domaine d'un personnage Gallo-Romain du nom de *Vésilius* ou autre nom analogue.

D'après son étymologie, Vézelois paraît donc remonter à l'époque gallo-romaine.

L'étude des terrains et celle des lieux-dits semblent permettre de préciser tout au moins l'emplacement du village primitif. Suivant toute probabilité, il faut le chercher à l'Ouest de la voie romaine, à l'endroit que l'on appelle le Coiron. Ce mot qui paraît être l'équivalent de Carron venant de *quadrum* = Carré. Il indiquerait des vestiges de constructions anciennes, avec emplacement à plan carré¹⁾, qui était précisément la disposition dans nos régions des bâtiments de la Villa ou exploitation agricole gallo-romaine.

La villa supposée de Vézelois dont l'étymologie nous donne le nom du premier propriétaire était délimitée: vers l'Est et au Nord par le Terreau de la ville qui garde le souvenir d'un fossé (car c'est là le sens qu'avait chez nous et qu'a gardé dans notre patois le mot Terreau), «Torà». Ce lieu-dit sépare les deux cantons dits Sur-la-Ville et Sous-la-Ville. Le premier, contigu au quartier dit Coiron, devait se situer aux abords immédiats de la Villa. Le lieu-dit Sous-la-Ville au Nord du Terreau était en dehors de l'enceinte, sans être forcément dans un bas-fond. Au contraire, ici nous le trouvons plus élevé que le Coiron. A l'Est et à l'Ouest, rien ne rappelle la limite de ce domaine qui devait être bordé par des forêts. A l'Est la voie romaine ne paraît pas former limite au fundus, car nous retrouvons le Terreau de l'autre côté de cette route. Au Sud, il devait s'arrêter à la dépression marécageuse du ruisseau de la Praille. L'exploitation agricole gallo-romaine de Vézelois étant ainsi délimitée, le centre du village était jadis le Coiron, remarquable carrefour de chemins. Il serait curieux, connaissant approximativement sa superficie qui devait être d'environ 75 hectares, de pouvoir en fixer l'importance. Les agronomes antiques nous fournissent quelques indications. Il faut, nous dit Columelle (Citation de A. Grenier — Archéologie gallo-romaine, t. VI, page 909), pour les terres cultivées en céréales et contenant des prés, ce qui est le cas ici, de 8 à 11 ouvriers par jugera (25 ha) et 3 ouvriers de plus s'il y a plantation d'arbres. Mettons 10 ouvriers par jugera, ce qui fait 30 ouvriers. Pour 100 jugera — une paire de bœufs d'attelage est nécessaire soit ici 3 p. de bœufs.

La villa rustique de Vézelois pouvait donc occuper de 30 à 40 ouvriers; elle était d'importance moyenne.

A quelque 200 m. au nord du Coiron, une hauteur qui domine Vézelois d'un côté et Chèvremont de l'autre, porte le nom de Châtelet. Faut-il voir dans ce lieu-dit l'existence, sinon d'un château du moyen âge, dont rien n'indique la présence, du moins le logis du maître de la Villa. Ce n'est pas impossible, car dans nos régions, souvent la maison d'habita-

tion du propriétaire du domaine était indépendante de l'exploitation agricole, ceci d'après les archéologues pour limiter les risques d'incendies. Mais d'autre part, il est permis de mettre en doute cette hypothèse, quand on songe que Châtelet, Chatelot, Tchaïtelot, etc... sont employés dans notre pays pour désigner de simples éminences, ou de médiocres buttes qui n'ont jamais porté de château. N'y a-t-il pas le Chatu situé au Sud du ruisseau de la Praille et à l'Ouest du chemin de Meroux?

Peu à peu la Villa prit de l'importance à mesure que la surface à cultiver gagna sur la forêt. Elle devint le village de Vézelais dont le nom de son fondateur apparaît dans l'histoire pour la première fois en 1171.

La création de la voie sur laquelle la route départementale a été établie, à une date indéterminée, probablement à l'époque féodale, attira la population et ses demeures, ce qui explique le déplacement du village qui, actuellement s'étend sur 2 km. de chaque côté de ce chemin.

L'étude de l'étymologie et celle des lieux-dits font remonter Vézelais à l'époque gallo-romaine. Une remarque faite par les archéologues va nous permettre d'en préciser la date. L'abbé Bouchey²⁾, en parlant des voies romaines d'Epomanduodurum, nous dit: «Les voies romaines de premier ordre: impériales, prétoriennes, consulaires, militaires et postales sont antérieures à l'ère chrétienne ou du 1^{er} siècle de cette ère. Quant aux autres, secondaires, il n'en fut plus établi une seule depuis le milieu du IV^e siècle». Ce qui est fort probable, car après cette époque commence l'ère des invasions barbares et l'on ne devait plus guère songer aux travaux de ce genre. La voie romaine passant sur le ban de Vézelais a été établie postérieurement au village, car elle fait un détour pour rejoindre l'agglomération primitive, ce qui nous permet d'émettre l'hypothèse de la création de Vézelais au début du IV^e siècle.

Ce village compte donc parmi les plus anciens du Territoire.

Le hasard permettra peut-être, un jour, la découverte de quelques vestiges de cette époque lointaine et nous donnera tort ou raison.

R. BERMON.



1) Plan carré. Bâtiments juxtaposés sur deux, sur trois ou même sur les quatre côtés d'une cour intérieure.

2) Recherches historiques sur Mandeure, T. I, page 37.

A qui appartient notre village ?

du IV^e siècle à la Révolution française

En traitant la question des origines de notre village, nous avons supposé que Vézelois remontait vraisemblablement au IV^e siècle. Depuis cette époque reculée où il faisait partie de la Séquanie, province romaine, jusqu'en 1171, date de sa première citation, notre village, pour cette période dont l'histoire reste muette, a dû suivre le sort de toute la région belfortaine. Il subit d'abord les invasions barbares, puis vit l'installation des Germains. Il fit partie du duché mérovingien d'Alsace, puis de l'empire de Charlemagne; après le traité de Verdun, de 843, il fut un village de la Lotharingie, puis en 870, il échoit à Louis le Germanique. Mais quelques années après, en 888, était créé plus au sud le royaume de Bourgogne et notre pays, situé sur les confins des territoires bourguignons et germaniques, allait être constamment disputé entre leurs possesseurs. C'est pour résister à la poussée bourguignonne que l'Empereur Henri III donne, vers le milieu du XI^e siècle, un vaste territoire avec Montbéliard, Ferrette et Altkirch, à Louis de Mousson, comte de Bar, gendre du duc de Lorraine. Celui-ci batailla vigoureusement contre ses voisins du sud. Mais un rapprochement s'opéra au temps de son fils Thierry II, qui épousa une fille du comte de Bourgogne. Après sa mort, ses domaines furent partagés entre ses fils: Thierry III qui devint comte de Montbéliard et Frédéric, comte de Ferrette et d'Altkirch. Vézelois fit partie du premier de ces deux états, et c'est le petit-fils de Thierry II, Amédée, comte de Montbéliard, qui, en 1171, donna à l'abbaye de Belchamp la moitié des dîmes de Vézelois.

Cependant les comtes de Ferrette cherchaient à étendre leur territoire aux dépens des comtes de Montbéliard. On connaît le conflit qui eut lieu entre eux lors de la construction des châteaux de Belfort et de Montfort, conflit qui se termina par le traité de Granvillars 1226 et la destruction du château de Montfort. Les comtes de Bourgogne de leur côté cherchaient à s'assurer des domaines le long de la frontière. C'est ainsi qu'au début du XIII^e siècle ils possédaient un domaine ou courtine qui comprenait Meroux et Vézelois, un autre à Rougemont-le-Château. En 1250, tous deux étaient réunis en fief à Ulric, comte de Ferrette. «Ulric, comte de Ferrette, se reconnaît homme lige de Hugues, comte Palatin de Bourgogne, pour l'avouerie de Lure; la courtine de Vézelois et de Meroux».

Vézelois oscille entre Alsace et Bourgogne, mais son sort va être fixé, avec celui de tout le comté de Belfort, par le mariage de Jeanne de Montbéliard, fille et Héritière de Renaud de Bourgogne, avec Ulric, comte de Ferrette. Leur fille, Jeanne de Ferrette, ayant épousé en 1324 Albert II d'Autriche, lui apporta le comté de Belfort, qui avait fait partie de la dot de sa mère et qui fut incorporé au comté de Ferrette, puis aux domaines autrichiens.

C'est après cette date que les nouveaux maîtres de Vézelois voulant lui imposer, comme à toutes les autres localités d'Alsace romane, un nom germanique, lui fabriquèrent celui de Wieswald, comme ils donnèrent à Meroux celui de Merlingen.

Les deux localités formèrent une mairie de la Seigneurie de Rosemont. Avec celle d'Argiésans (Argiésans, Banvillars et Urcerey), elles constituèrent le Bas-Rosemont, le Haut-Rosemont, plus étendu, correspondant à peu près au canton actuel de Giromagny, comprenait 20 communes.

Pendant toute la domination autrichienne, qui dura dans notre région jusqu'en 1636, Vézelois eut le sort des autres terres de Rosemont. Les Archiducs étaient les maîtres lointains, représentés par la Régence alsacienne d'Ensisheim, et toujours à court d'argent par suite des guerres qu'ils soutinrent constamment pour conserver l'intégrité de leur patrimoine. Obligés d'emprunter, ils mirent leurs seigneuries alsaciennes en gage à leurs créanciers qui en furent la plupart du temps les véritables maîtres. Les Archiducs restaient souverains du pays, gardaient le droit de haute justice et quelques autres droits régaliens, mais tout le reste était abandonné aux engagistes. Ces engagistes furent nombreux.

Le comté de Belfort fut engagé à Pierre de Bollwiller en 1360, à Marguerite de Bade en 1363, à Erkingen de Hugenhaven en 1447, à Pierre de Morimont en 1450, à Güntzmann de Brinighoffen en 1456, à Rodolphe de Sultz en 1457, à Pierre de Morimont en 1459, qui le conserva jusqu'en 1477. En 1492 il est de nouveau engagé pour 10 ans par Maximilien à Gaspard de Morimont, qui le conserve jusqu'en 1563.

A partir de ce moment les Archiducs reprirent possession de leur seigneurie de Rosemont qu'ils conservèrent ainsi jusqu'en 1636. Depuis cette époque Vézelois est français. Sous le régime français jusqu'à la Révolution de 1789 il appartint successivement à Louis de Champagne, comte de la Suze, qui prit Belfort en 1636 pour le compte du roi de France. Il mourut la même année. Louis XIII voulant reconnaître les services rendus par le père et récompenser le courage de son fils Gaspard, nomma ce dernier gouverneur des Ville et Château de Belfort et Delle. Ce fut la fin de la domination autrichienne dans notre contrée. (Elle avait duré plus de 280 ans.)

Le comte de la Suze resta Seigneur de Belfort de 1636 à 1654. En 1651, il embrassa le parti du Prince de Condé, chef de la Fronde et se trouva alors en rébellion ouverte contre le roi. En 1654, il est débouté de tous les droits qu'il possède sur la Seigneurie de Belfort. En 1659 Louis XIV, pour récompenser le cardinal Mazarin des services qu'il avait rendus à la France, notamment dans la conclusion du traité des Pyrénées, lui fit une importante donation comprenant tout le Sundgau (Comté de Ferrette et Seigneurie de Belfort, Delle, Thann, Altkirch et Issenheim). Ces domaines à la mort du Cardinal revinrent à ses nièces et à leurs maris qui prirent le titre de Ducs de Mazarin.

Notre région appartient successivement:

de 1661 à 1713 au Duc de la Meilleraye, mari de Henriette de Mancini, nièce de Mazarin;

de 1713 à 1731 à son fils Paul-Jules, duc de la Meilleraye, qui avait épousé en 1685 Mademoiselle de Durfort de Durras, Paul-Jules de la Meilleraye à sa mort, laissa ses biens à son fils Guy-Paul-Jules qui fut maître de notre pays de 1731 à 1740;

de 1740 à 1781, à Louise-Jeanne de Durfort de Durras, duchesse d'Aumont-Mazarin qui mourut en 1781 ne laissant qu'une fille mariée en 1777 au duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, qui fut jusqu'en 1790 Seigneur de Belfort. Avec lui se termine la liste des nombreux possesseurs de notre coin de territoire qui, dès ce moment, fit partie du département du Haut-Rhin.

R. BERMON.

